

# Retour au bureau : pomme de discorde entre employeurs et salariés ?

*Alors que les promesses de l'hybride s'estompent peu à peu, des tensions sociales latentes émergent sur le sujet du retour au bureau. En effet, les employeurs exigent que leurs salariés reviennent quatre jours par semaine ou plus sur site. À peine plus d'un tiers des employés français sont satisfaits de cette configuration.*

Temps de lecture : minute

---

17 juillet 2023

Le rapport Returning for Good d'Unispace Global Workplace Insights révèle que 76 % des employeurs français s'attendent à ce que les employés soient présents au bureau 4 jours par semaine. Mais voilà, seuls 37 % des employés sont satisfaits de cette configuration. Ces chiffres font écho à la vague de retours au bureau lancée outre-Atlantique. Début mars 2023, Google exige un retour au bureau de ses collaborateurs à hauteur d'au moins 3 jours par semaine.

## Retour au bureau : le grand désaccord social

Elon Musk, directeur général de Tesla Inc, avait demandé de manière péremptoire à ses employés de retourner au bureau ou de quitter l'entreprise, via un courriel devenu mémorable. Plus récemment, les salariés de Farmers Group, filiale américaine de Zurich Insurance, se sont révoltés contre la volte-face du groupe, qui a décidé d'imposer une présence au bureau au moins 3 jours par semaine. Malgré les pressions, plus d'un employé sur dix indique avoir accepté une baisse de salaire

pour travailler plus souvent depuis son domicile et 28 % des employés indiquent qu'ils pourraient l'envisager.

*" Les résultats de nos répondants en France montrent un décalage révélateur entre les employés, qui préfèrent travailler de façon hybride, et les employeurs, qui s'attendent à ce que leurs salariés soient assez présents au bureau ",* explique Thomas Breton, Principal, Workplace Strategy.

## Repenser le bureau : un moyen de motiver les retours sur site ?

85 % des salariés français indiquent être plus susceptibles de travailler en présentiel s'ils ont un bureau attribué. Est-ce la fin du flex office ? Ou faut-il l'adapter au marché français ? *" Les employeurs pourraient combler cet écart entre leur perception et les besoins des employés en tenant compte de ces résultats et en envisageant d'adapter le "hot desking" (système d'espace de travail organisationnel dans lequel les postes de travail sont utilisés par différentes personnes) et autres pratiques similaires et de proposer aux employés des espaces leur permettant de s'isoler pour qu'ils se sentent à l'aise à l'idée de travailler régulièrement au bureau ",* poursuit Thomas Breton.

Par ailleurs, 80 % des employeurs indiquent que les perspectives d'évolution et d'augmentation de salaire sont limitées pour les personnes travaillant de façon hybride. Un argument à prendre en compte pour motiver le retour sur site ? En effet, 62 % des employeurs indiquent que les employés ont plus d'attentes en matière de rémunération et d'avantages depuis la mise en place du remote massif.



À lire aussi

Seulement 7 % des Français sont engagés au travail

---

Article écrit par Laure Girardot